



COMITÉ DE FRANCE

RÉGI PAR LA LOI DU 1-7-1901, DÉCRET DU 16-9-1901

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VINCENT AURIOL

Lyon Biscuit lauréat de la *Palme d'Or de la Biscuiterie française 2023 au Palais du Luxembourg*

C'est au cours d'une brillante réception dans le Salon Rouge du Palais du Luxembourg que Lyon Biscuit, société bientôt centenaire, a reçu la Palme d'Or de la Biscuiterie française, accompagné du Diplôme de Mérite et de Prestige National, décernés par le Comité de France.

Le Trophée a été remis au Président Simon Nobili, par le Sénateur de la Drôme, Gilbert Bouchet, *Vice-président de la Délégation aux entreprises*, avec le Président du Comité de France, Olivier de Tilière, *Directeur général du Journal du Parlement*, en présence de la Sénatrice Marie-Pierre Monnier, *Secrétaire de la Commission de la Culture, de l'Education et de la Communication* et de la Sénatrice du Gard, Vivette Lopez, *Membre du Groupe d'Etudes sur l'Agriculture et l'Alimentation*.



La Palme d'or de la Biscuiterie française est une véritable reconnaissance pour Lyon Biscuit, spécialisée dans les desserts et les cornets de glace en France. Depuis 1925, créatrice de gourmandises Premium, Lyon Biscuit symbolise l'alliance de la tradition de recettes artisanales et de l'innovation, contribuant à faire rayonner la gastronomie française par-delà nos frontières...

L'entreprise est leader sur son marché par la qualité haut de gamme de ses produits, travaillant à 90 % pour l'Hexagone et 10% à l'export en Europe avec des clients jusqu'au Canada. Son atout est de travailler pour 70 % avec des fournisseurs locaux implantés à moins de 200 kilomètres.

Participant au rayonnement économique de toute une région, Lyon Biscuit utilise un blé 100% d'origine française et intègre à ses valeurs une démarche RSE qui privilégie l'éco-responsabilité.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire, visuels, interview,...